



medicines
patent
pool

UN MEILLEUR ACCÈS

aux médicaments et aux technologies de santé
pour ceux et celles qui en ont besoin

À propos du MPP

Le Medicines Patent Pool (MPP) est une organisation de santé publique soutenue par les Nations Unies, dont la mission est d'améliorer l'accès aux médicaments essentiels dans les pays à revenus faible et intermédiaire, et de faciliter la mise au point de tels médicaments. Au travers de son modèle économique innovant, le MPP collabore avec la société civile, les gouvernements, des organisations internationales, l'industrie, des groupes de patients et d'autres acteurs afin d'établir des priorités, de délivrer des licences sur les médicaments indispensables et de centraliser les actifs de propriété intellectuelle pour faciliter la fabrication de médicaments génériques et l'élaboration de nouvelles formulations.

Le mandat du MPP couvre les médicaments brevetés contre des maladies infectieuses (VIH, tuberculose, hépatite C), des maladies non transmissibles (cancer, maladies cardiovasculaires et diabète), les traitements et technologies brevetés contre la COVID-19 et, plus récemment, le domaine de la santé maternelle.

Photographie en première de couverture: Parthiban et sa famille. Il a survécu à la tuberculose et vit à Chengalpattu, Tamil Nadu, Inde (septembre 2023, Marc Bader)



Ambition

Un monde dans lequel les personnes des pays à revenus faible et intermédiaire peuvent accéder rapidement à des traitements et des technologies de santé efficaces et abordables.



Mission

Notre mission est d'améliorer l'accès dans des conditions équitables aux médicaments novateurs et aux technologies de santé grâce à l'octroi de licences volontaires et au transfert de technologies axés sur la santé publique.

Quels sont les besoins ?

Le VIH, la tuberculose et l'hépatite C ont provoqué 2,32 millions de décès en 2022. Plus de 80 % des patients atteints de ces maladies vivent dans des pays à revenus faible et intermédiaire. La moitié de la population de ces pays n'a pas accès de manière régulière à des médicaments essentiels dans un grand nombre de domaines thérapeutiques. Le bon médicament, la formulation adaptée et un prix juste sauvent des vies et permettent de vivre plus longtemps.

En 2020, le cancer a été à l'origine de près de 10 millions de décès dans le monde, dont 70 % dans les pays à revenus faible et intermédiaire. La prévalence du diabète augmente plus rapidement dans les pays à revenus faible et intermédiaire, qui recensent par ailleurs plus de trois quart des décès dus à une maladie cardiovasculaire.

La mortalité maternelle reste un fléau dans la région de l'Afrique. Alors que le taux mondial baisse, les femmes en âge de procréer du continent africain sont de plus en plus touchées. En 2020, 287 000 femmes sont mortes pendant ou après leur grossesse ou leur accouchement ; près de 95 % d'entre elles vivaient dans un pays à revenu faible ou intermédiaire. L'Afrique subsaharienne regroupe à elle seule environ 70 % des cas de mortalité maternelle survenus dans le monde.

La moitié des personnes qui vivent dans les pays à revenus faible et intermédiaire n'ont toujours pas accès durablement aux médicaments essentiels et aux soins de santé. Des millions de personnes tombent dans la pauvreté à cause de dépenses de santé trop élevées. La pandémie de COVID-19 a exacerbé ces inégalités.

L'accès au vaccin contre la COVID-19 a révélé des inégalités flagrantes, en particulier en Afrique. Si les capacités de production ne sont pas mieux réparties autour du monde, les pays à revenus faible et intermédiaire resteront les derniers servis en cas de nouvelle pandémie. Le manque d'égalité de l'accès aux vaccins et aux médicaments ne fait pas que prolonger et renforcer les répercussions d'une pandémie ; elle entrave aussi les efforts menés à l'échelle mondiale en vue de l'endiguer.



Licences de santé publique

Le MPP agit pour améliorer l'accès à des médicaments et à des technologies de santé, en particulier dans les pays à revenus faible et intermédiaire, et pour favoriser l'innovation au moyen de licences volontaires non exclusives.

Le MPP est un mécanisme d'octroi de licences volontaires sans but lucratif qui crée des partenariats avec des entreprises pharmaceutiques détentrices de brevets et des fabricants de génériques pour faciliter l'accès aux traitements et promouvoir l'innovation.

Le MPP négocie des licences avec des détenteurs de brevets et octroie ensuite des sous-licences à de nombreux fabricants de génériques, qui mettent au point et distribuent des médicaments, y compris sous la forme de nouvelles formulations ou combinaisons. Les traitements sont mis à la disposition des patients dans un ensemble défini de pays à revenus faible et intermédiaire, parfois contre des redevances.



Principales caractéristiques des licences du MPP

Les conditions des licences du MPP ont pour but de proposer un plus large choix de traitements au plus grand nombre possible de personnes vivant dans les pays à revenus faible et intermédiaire. Chaque licence fait l'objet de négociations particulières avec le détenteur du brevet correspondant.

- Large portée géographique** : Les licences du MPP couvrent 148 pays.
- Produits de qualité garantie** : Politiques d'assurance qualité strictes.
- Non exclusivité** : Pour favoriser la concurrence entre génériqueurs.
- Souplesse** : Pour s'adapter au contexte et atteindre les objectifs de santé publique.
- Clauses de renonciation** : Pour préserver l'exclusivité des données.
- Complémentarité** : avec d'autres mécanismes et outils de facilitation de l'accès aux traitements.
- Transparence** : Les licences du MPP sont publiées sur notre site web.
- Gestion des licences** : Pour garantir leur conformité et éviter toute commercialisation non prévue.

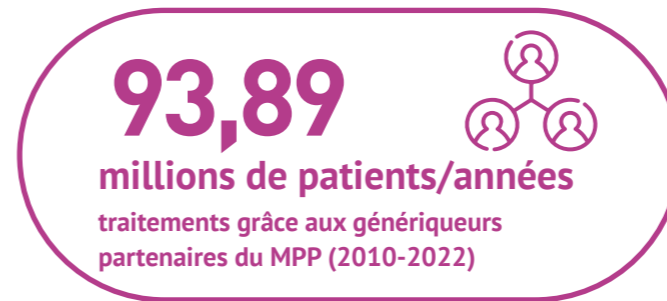


Résultats de notre action

Avoir un impact sur la santé publique grâce à l'octroi de nos licences

Permettre des retombées positives sur la vie des personnes est l'un des principaux objectifs des activités du MPP. La nouvelle méthode d'évaluation des résultats du MPP s'appuie sur une modélisation à l'échelle des pays et compare la contribution du MPP avec des scénarios alternatifs où les médicaments recommandés par l'OMS ne sont pas disponibles par l'intermédiaire des licences du MPP. La méthode suivie s'intéresse au rôle des licences du MPP dans le soutien à l'amélioration de la concurrence sur le marché des génériques et à l'adoption plus large des traitements, avec des résultats économiques et de santé bénéfiques¹.

¹ Morin S, Moak HB, Bubb-Humfries O, von Drehle C, Lazarus JV, Burrone E. The economic and public health impact of intellectual property licensing of medicines for low-income and middle-income countries: a modelling study. *Lancet Public Health*. 2022;7(2):e169-e176. doi:10.1016/S2468-2667(21)00202-4.



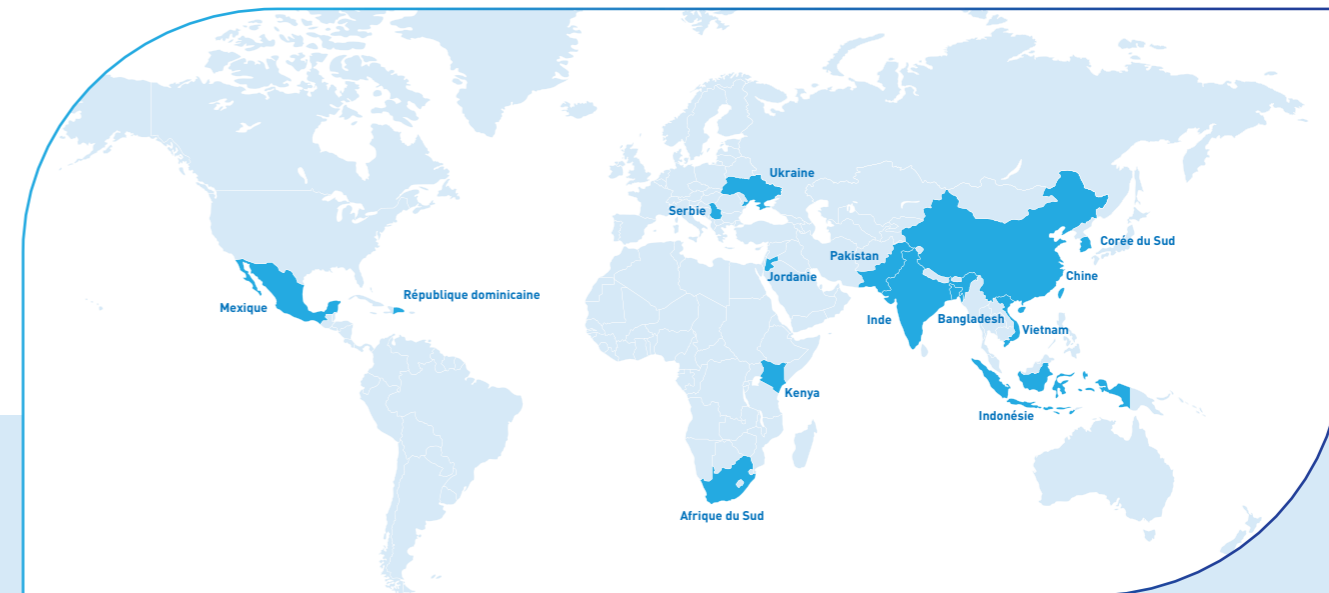
Collaborations du MPP

Le MPP collabore étroitement avec les développeurs de produits et les fabricants de génériques au travers de son programme de gestion des licences pour que celles-ci permettent la distribution dans les plus courts délais de médicaments de qualité, efficaces et abordables. À l'heure actuelle, le mandat du MPP couvre les médicaments essentiels brevetés ayant une haute valeur médicale, en donnant la priorité aux petites molécules et aux traitements susceptibles d'être inclus dans la Liste modèle des médicaments essentiels de l'Organisation mondiale de la Santé.

Fin 2022, les entreprises qui travaillent aux côtés du MPP avaient distribué plus de 34,69 milliards de doses de médicaments de haute qualité dans les pays à revenus faible et intermédiaire.



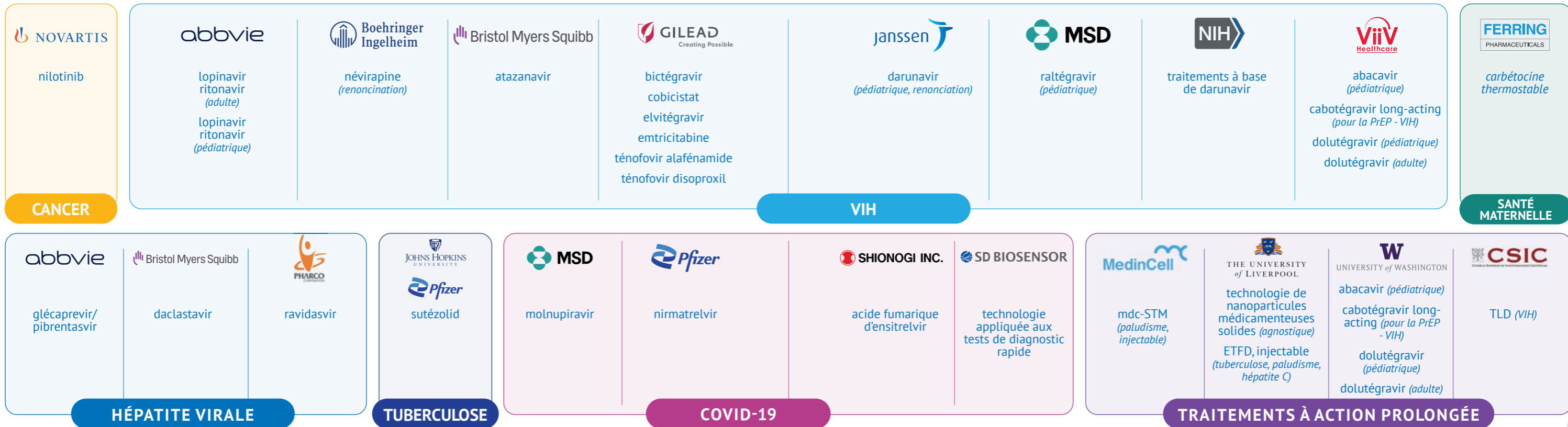
Le réseau de partenaires du MPP regroupant les fabricants de génériques et les entreprises de développement de produits, qui s'étend sur 14 pays, donne la priorité à la production locale



57 fabricants de génériques et développeurs de produits

Bangladesh Beximco Incepta	Chine Apeloa Aurisco Biochem BrightGene Desano	Fosun Jiuzhou Huahai Langhua Lepu Pharma Zhejiang Charioteer	République dominicaine Magnachem	Inde Amneal Arene Aurobindo Biocon Biophore Cadila Cipla	Divi's Dr Reddy's Emcure Eugia Glenmark Granules Hetero Laurus	Lupin Macleods Mangalam Micro Labs MSN Natco SMS Pharma	Strides Sun Torrent USV Viatris Zydus Cadila	Indonésie Kimia Farma	Kenya UCL	Serbie FHI Zdravlje	Corée du Sud Celltrion Dongbang	Vietnam Stella
								Jordanie Hikma	Mexique Neolpharma	Afrique du Sud Adcock Ingram CPT	Ukraine Darnitsa Lekhim	Développeurs de produits Biotech TB Alliance Gates MRI
									Pakistan Remington			

Accords conclus



Partager l'expertise

MedsPaL
THE MEDICINES PATENTS AND LICENCES DATABASE

www.medspa.org

Le MPP agit en faveur d'une plus grande transparence des brevets. c'est pourquoi il a créé MedsPaL. MedsPaL est une ressource gratuite qui fournit des informations cruciales sur le statut de propriété intellectuelle des médicaments essentiels brevetés, des vaccins contre la COVID-19 et des technologies à action prolongée, avec une attention particulière portée sur les pays à revenus faible et intermédiaire.

LAPaL
THE LONG-ACTING THERAPEUTICS PATENTS AND LICENCES DATABASE

www.lapa.ch

LAPaL contient des données sur des technologies à action prolongée sélectionnées avec de nombreuses applications potentielles dans les domaines de la prévention et du traitement du VIH, du traitement de l'hépatite B, du traitement du paludisme, de la gestion du diabète de type 2 et des troubles métaboliques, de la gestion de la douleur et de la contraception, entre autres applications.



Programme de transfert de la technologie à ARNm

Le Programme de transfert de la technologie à ARNm a été établi pour lutter contre les inégalités de l'accès aux vaccins dans les pays à revenus faible et intermédiaire qui sont apparues pendant la pandémie de COVID-19. Son objectif est de créer et renforcer durablement les capacités de fabrication de vaccins à ARNm dans les régions concernées tout en mettant en place des équipes de spécialistes.

Principes directeurs du Programme :

- 1 **Accès équitable aux technologies à ARNm** pour une meilleure réponse aux pandémies.
- 2 **Valeur ajoutée et partage des actifs de propriété intellectuelle** grâce à l'accès libre à l'innovation.
- 3 **Capacités de production durables de vaccins à ARNm**, politiques cohérentes et investissements adaptés

MODÈLE OPÉRATIONNEL

Un réseau collaboratif mondial fondé sur le transfert de technologies multilatéral



Le Centre de transfert de la technologie pour les vaccins à ARNm basé dans les locaux d'Afrigen (Afrique du Sud), met au point une technologie appliquée aux vaccins à ARNm en utilisant le vaccin contre la COVID-19 comme modèle de faisabilité.

1



Le Centre se charge ensuite de transférer le savoir-faire correspondant, ainsi qu'un paquet technique complet aux fabricants de médicaments situés dans les pays à revenus faible et intermédiaire, et de proposer à ces derniers une formation adaptée.

2



Le premier receveur est Biovac, au Cap. Il assure la mise à l'échelle du procédé et le valide, puis diffuse les données correspondantes auprès des membres du réseau dans la perspective de futurs transferts de technologie.

3



Le réseau collaboratif mondial est créé pour étudier et partager les possibles améliorations de la technologie des vaccins à ARNm et trouver des applications à d'autres maladies présentant un intérêt pour les pays à revenus faible et intermédiaire. Les résultats sont ensuite mis en commun.

4

Partager l'expertise au sein d'un réseau collaboratif mondial

Le partage est essentiel à la pérennité du projet. Le Programme est en train de créer un environnement qui soutiendra les projets conjoints de recherche et développement. La mise en commun de l'expertise et de la technologie, le codéveloppement de nouvelles technologies et la définition concertée d'objectifs de santé, dans le domaine de la COVID-19 et au-delà, seront rendus possibles grâce à des accords de licence sans redevance dans tout le réseau.

Les nouvelles technologies qui émergeront de cette collaboration entraîneront la baisse du coût des produits, favoriseront l'amélioration des vaccins (thermostabilité, par ex.) et permettront de fournir au plus vite des produits mieux adaptés aux pays à revenus faibles et intermédiaires.

L'OMS a déjà sélectionné 15 partenaires qui profiteront de la technologie à ARNm



La réussite se conjugue au pluriel

Ce projet est porté par une vision pérenne, sur le long terme. L'OMS et le MPP en partagent la direction. Le Consortium sud-africain réunit Afrigen (Centre de transfert de technologie pour les vaccins à ARNm), Biovac (premier partenaire), le SAMRC (chargé des aspects liés à la recherche et à la formation), le ministère sud-africain des Sciences et de l'Innovation et Africa CDC. Les 15 partenaires du réseau sont des membres à part entière de la collaboration, tout comme les instituts de recherche de premier plan.

Le Programme est inclusif et tire sa force des partenariats ; c'est pourquoi un dialogue régulier est entretenu avec les parties prenantes, qui sont tenues informées des dernières avancées. Elles peuvent faire part de leurs avis et contribuer à la réussite du projet. Le Programme prévoit ainsi la consultation des donateurs, des bioproducteurs et des organisations de la société civile.

Les donateurs du Programme

Le Programme continue de recevoir un soutien exceptionnel de la part de pays à revenu élevé et de pays à revenus faible et intermédiaire. Le montant de l'enveloppe globale attribuée aux activités menées par le Consortium et par le Secrétariat de l'OMS est estimé à environ 117 millions USD pour la période 2021-2026.

Ces fonds auront un effet catalyseur, l'objectif étant que le Programme soit autonome à compter de 2026. Ils financent la coordination du projet, l'exécution des activités de développement et de transfert de la technologie à ARNm du centre situé en Afrique du Sud et le développement de l'innovation et de produits à l'échelle locale. Une part considérable des fonds nécessaires aux besoins du Consortium a déjà été obtenue.

Le Programme collecte également des fonds afin d'apporter un appui aux partenaires pour former le personnel aux techniques de bioproduction conformes

aux réglementations et bonnes pratiques en vigueur, renforcer les capacités des autorités nationales de réglementation, évaluer les sites et acheter les équipements indispensables.

Le projet bénéficie du soutien financier des pays et entités suivantes

Afrique du Sud, Allemagne, Belgique, Canada, Commission européenne, Fondation ELMA, France, Norvège, SAMRC et Union africaine/Africa CDC.





Scannez le QR Code pour accéder au site internet du MPP

 @MedsPatentPool

 www.linkedin.com/company/medicines-patent-pool/

 youtube.com/user/MedicinesPatentPool

UN MEILLEUR ACCÈS

aux médicaments et aux technologies de santé pour ceux et celles qui en ont besoin



À Genève :
Rue de Varembe 7, 5^e étage,
1202 Genève, Suisse
TÉL. +41 (0)22 533 50 50
office@medicinespatentpool.org

À Mumbai :
Unit #1006, A wing, Kanakia Wall Street
• Chakala, Andheri-Kurla Road • Andheri (east),
Mumbai 400093 • Maharashtra, Inde
india@medicinespatentpool.org

Le MPP a été créé par Unitaid, qui reste son principal bailleur de fonds. Le travail du MPP sur l'accès aux médicaments essentiels est également financé par la Direction suisse du développement et de la coopération (DDC). Les activités du MPP dans le domaine de la lutte contre la COVID-19 bénéficient du soutien financier du gouvernement japonais, du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères français, de l'agence de coopération internationale allemande (GIZ) et de la DDC.

